

Avis de fin d'étude

Étude de conception préliminaire et d'évaluation environnementale de classe autoroute 11 - De Sand Dam Road vers le nord sur 13,8 km jusqu'à Ellsmere Road, GWP 5151-21-00

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a entrepris une conception préliminaire et une évaluation environnementale de portée générale (ÉE de portée générale) pour l'autoroute 11, de Sand Dam Road vers le nord jusqu'à Ellsmere Road, sur une longueur totale d'environ 13,8 km, située dans les cantons de Merrick, Blyth, Notman et Lyman dans le district territorial de Nipissing. L'étude vise à reconstruire/reconfigurer et élargir l'autoroute 11 pour accueillir une infrastructure 2+1, de remettre en état d'autres éléments de l'autoroute, notamment les zones de gonflement dû au gel et de dégradation de la chaussée, et d'apporter diverses améliorations opérationnelles.

Après l'élaboration et l'évaluation de plusieurs alternatives, un plan recommandé a été élaboré pour accueillir l'infrastructure 2+1, le type et les emplacements des demi-tours, ainsi que pour répondre aux besoins opérationnels dans les limites de l'étude. Le plan recommandé comprend l'ajout de voies de dépassement et d'infrastructures de retournement, ainsi qu'un système de barrière médiane.

LE PROCESSUS

Cette étude a été réalisée conformément au processus de planification approuvé pour un projet du groupe « B » dans le cadre de l'évaluation environnementale de classe du MTO pour les installations de transport provinciales (modifiée en 2000). Le présent avis a pour but d'informer le public qu'un rapport d'étude environnementale sur les transports a été préparé pour documenter le processus d'évaluation environnementale terminée et d'indiquer que le rapport d'étude environnementale sur les transports sera disponible pour une période de commentaires de 30 jours, du **4 juin 2025 au 4 juillet 2025**.

Le rapport d'étude environnementale sur les transports est disponible sur le site Web de l'étude à l'adresse <https://highway11pilot.ca/documents-links/> et en personne aux endroits suivants :

Municipalité de Temagami
7 Lakeshore Drive
Temagami (Ontario) POH 1K0
tél. : 705 569-3421
Du lundi au vendredi :
de 8 h à 16 h 30

Ville de Temiskaming Shores
325 Farr Drive
Haileybury (Ontario) POJ 1K0
tél. : 705 672-3363
Du lundi au vendredi :
de 8 h à 16 h 30

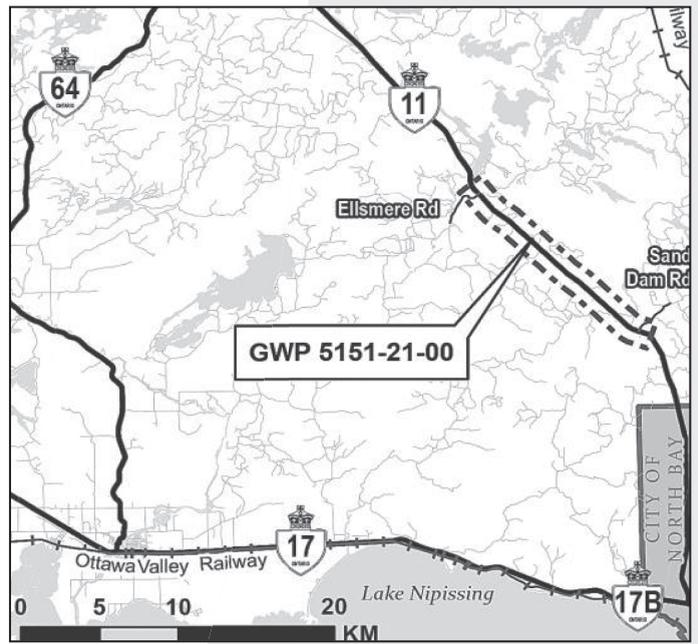
Ministère des Transports
Région du Nord-Est
447 McKeown Avenue
North Bay (Ontario) P1B 9S9
tél. : 705 472-7900
Du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 17 h

COMMENTAIRES

Vous êtes encouragé à participer à l'étude et à fournir des commentaires par écrit à l'équipe d'étude. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou faire part de vos commentaires, veuillez visiter le site Web du projet à l'adresse <https://highway11pilot.ca/> ou contactez l'un des membres de l'équipe du projet comme suit :

Joanie Girard, ing.
Ingénieure principale, Projets,
ministère des Transports
447 McKeown Avenue
North Bay (Ontario) P1B 9S9
tél. : 705 491-6842
courriel :
projectteam@highway11pilot.ca

Kyle Hampton, ing.
Gestionnaire de projet principal,
AECOM Canada ULC
189 Wyld Street, bureau 103
North Bay (Ontario) P1B 1Z2
tél. : 705 499-4512
courriel :
projectteam@highway11pilot.ca



DEMANDES AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA CONSERVATION ET DES PARCS

De plus, une demande peut être présentée au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs pour obtenir une ordonnance exigeant un niveau d'étude plus élevé (c.-à-d. exigeant une approbation d'ÉE complète avant de pouvoir procéder), ou que des conditions soient imposées (p. ex., exiger des études supplémentaires), uniquement au motif que l'ordonnance demandée peut prévenir, atténuer ou remédier aux impacts négatifs sur les droits ancestraux et issus de traités protégés par la Constitution. Les demandes fondées sur d'autres motifs ne seront pas prises en considération. Les demandes doivent inclure les coordonnées du demandeur et le nom complet du ministère.

Les demandes doivent préciser le type d'ordonnance demandée (demande de conditions supplémentaires ou demande d'évaluation environnementale complète), la manière dont une ordonnance peut prévenir, atténuer ou remédier à ces impacts négatifs potentiels, ainsi que toute information à l'appui des déclarations contenues dans la demande. Cela permettra au ministère de commencer efficacement à examiner la demande.

La demande doit être envoyée par écrit ou par courriel aux personnes suivantes, avec copie au gestionnaire de projet du ministère des Transports, comme indiqué ci-dessus :

Ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
777 Bay Street, 5^e étage Toronto (Ontario) M7A 2J3

Directeur de la Direction de l'évaluation environnementale,
Ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs
135 St. Clair Ave. O, 1^{er} étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5
EABDirector@ontario.ca

Les renseignements recueillis seront utilisés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Tous les commentaires, à l'exception des renseignements personnels, feront partie du dossier public. Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité pour participer à cette étude, s'il vous plaît contacter l'équipe du projet comme indiqué ci-dessus.